

Juillet 2016

*Association  
Aux Sources du Parc*

ÉTUDE  
D'OPPORTUNITÉ DE  
LA CRÉATION D'UN  
PARC NATUREL  
REGIONAL



AUX CONFINS DES DEPARTEMENTS  
DE LA HAUTE-MARNE, DES VOSGES (REGION ALSACE – CHAMPAGNE-ARDENNE – LORRAINE)  
ET DE LA HAUTE-SAONE (REGION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE)

Conclusion générale de l'étude d'opportunité



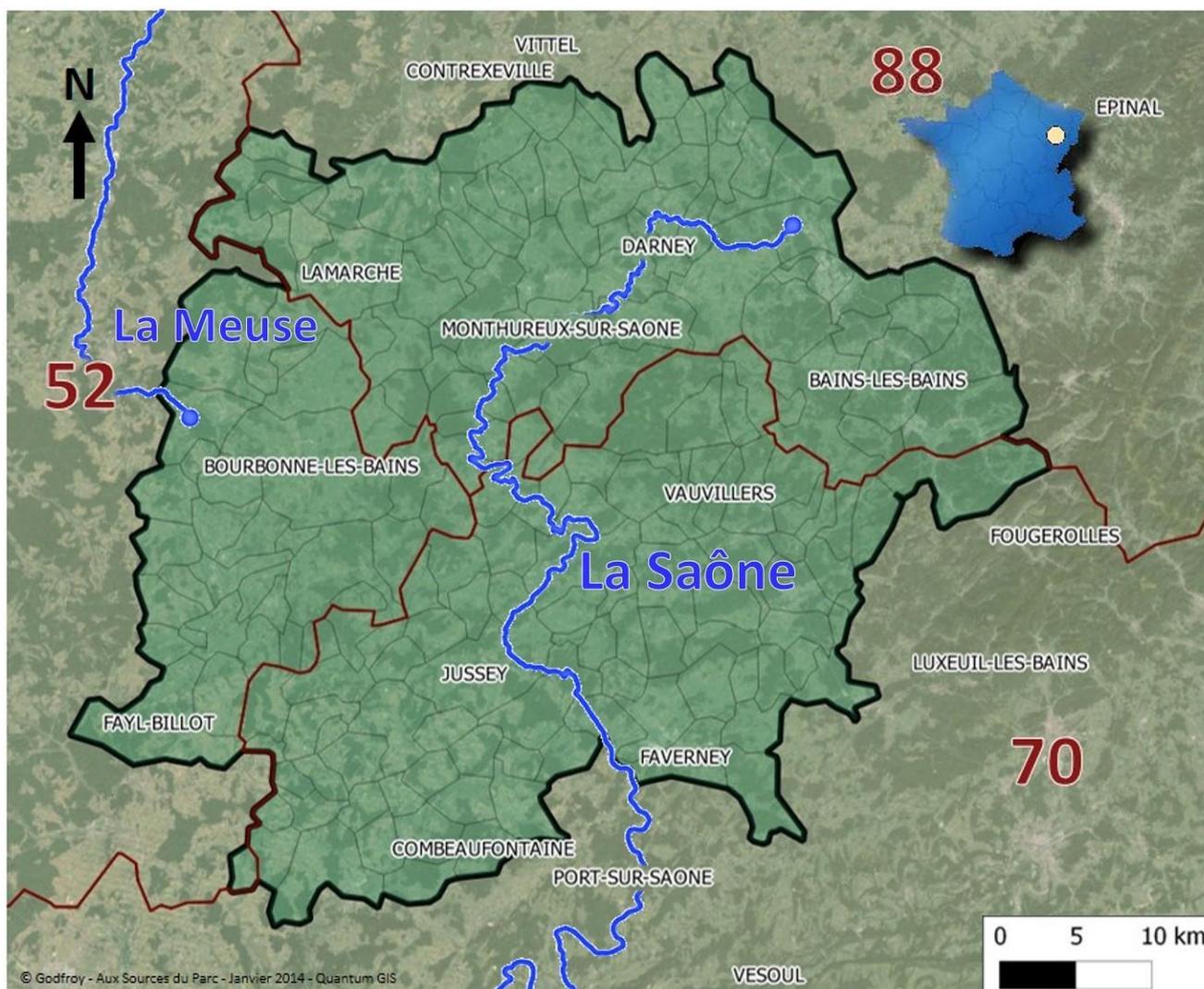
Région **ALSACE**  
**CHAMPAGNE-ARDENNE**  
**LORRAINE**

région **BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTÉ**



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>1<sup>ERE</sup> PARTIE : LES RACINES DU TERRITOIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>2<sup>E</sup> PARTIE A : LES RICHESSES PATRIMONIALES .....</b>	<b>6</b>
<b>UNE DOMINANTE VERTE ET BLEUE .....</b>	<b>6</b>
<b>UN PATRIMOINE PAYSAGER RURAL ENCORE DE QUALITE .....</b>	<b>7</b>
<b>UNE FORTE BIODIVERSITE CONTRIBUANT A LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL.....</b>	<b>8</b>
<b>UN PATRIMOINE BATI ET CULTUREL D'UNE SURPRENANTE ABONDANCE .....</b>	<b>9</b>
<b>2<sup>E</sup> PARTIE B : LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE .....</b>	<b>10</b>
<b>DES BOIS DE QUALITE .....</b>	<b>10</b>
<b>LA FORCE DE L'EAU .....</b>	<b>11</b>
<b>DES SAVOIR-FAIRE PRECIEUX .....</b>	<b>11</b>
<b>D'AUTRES SAVOIR-FAIRE EN DEVENIR.....</b>	<b>12</b>
<b>L'EMPLOI PRINCIPALEMENT DANS LES SERVICES PUBLICS, DES ENTREPRISES DE TAILLE MODESTE .</b>	<b>12</b>
<b>2<sup>E</sup> PARTIE C : POPULATION, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITES .....</b>	<b>12</b>
<b>3<sup>E</sup> PARTIE : ENJEUX DU TERRITOIRE D'ETUDE .....</b>	<b>13</b>
<b>VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE, RECONNAISSANCE ET VALORISATION DES PATRIMOINES..</b>	<b>14</b>
<b>LA PRESERVATION DES PATRIMOINES .....</b>	<b>14</b>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....</b>	<b>16</b>
<b>UNE NOTION D'IDENTITE COMMUNE ENCORE FRAGILE .....</b>	<b>16</b>
<b>CONCLUSION : L'OPPORTUNITE DE LA CREATION D'UN PARC NATUREL REGIONAL.....</b>	<b>17</b>



Carte du territoire d'étude, situé aux confins des départements de la Haute-Marne (52), de la Haute-Saône (70) et des Vosges (88).

Source : association « Aux Sources du Parc », 2014.

## INTRODUCTION

### Le bois, l'eau, la terre et la pierre

Depuis des siècles, l'abondance des forêts et des cours d'eau a constitué la spécificité de cette région et incité les hommes à en défricher certains secteurs pour s'y installer et y créer de l'activité à partir de ressources naturelles facilement accessibles. Ajoutée aux particularités géologiques, l'omniprésence du bois et de l'eau a ainsi permis l'installation de sites religieux, de verreries, forges, scieries, vanneries, tuileries, moulins, féculeries ou encore de thermes.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, certaines de ces activités ont disparu, mais les vestiges de ce passé florissant, ancré dans la mémoire collective, subsistent en de nombreux endroits. D'autres ont perduré et continuent à utiliser les ressources de la **forêt et l'eau**, ajoutées à la **pierre** des roches gréseuses et calcaires, et à la **terre** des prairies et cultures.

Ces **quatre éléments** induisent une très grande partie des qualités paysagères, naturelles et culturelles du territoire étudié, et de ses richesses humaines et économiques. Ils lui confèrent surtout une identité propre et singulière.



Forêt de Darney - 15 000 ha



Passavant - Ruisseau en Arrêté de Protection de Biotope



Vallon à Coiffy-le-Bas

## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LES RACINES DU TERRITOIRE

### Les origines géologiques et pédologiques

#### Le seuil morvano-vosgien

Le territoire est situé au faite des deux grands bassins hydrographiques orientés vers la Mer du Nord et la Mer Méditerranée. Cette situation trouve son origine dans le seuil morvano-vosgien. Cette structure géologique anticlinale (ou « bombée »), suivant un axe Est-Ouest, a démarqué les bassins sédimentaires de la mer germanique (recouvrant l'actuelle Lorraine) et de la mer alpine pendant tout le Trias et le Lias. Au Tertiaire, les Alpes, en se soulevant, ont provoqué la réactivation des failles du socle primaire, et dessiné la ligne de partage des eaux entre les bassins du Nord et du Sud.

Le seuil morvano-vosgien a généré une grande diversité de roches sédimentaires. La composition de chacune d'elles répond aux exigences nutritionnelles de différentes espèces végétales. L'Homme a su tirer parti de cette richesse pédologique sur le plan agricole, notamment en valorisant les zones à Muschelkalk, très propices à la viticulture.

Le grès vosgien du Buntsandstein, qui affleure sur un large quart Nord-Est du périmètre d'étude, a conditionné la présence de nombreux massifs forestiers, dont celui de Darney. Il participe également à l'originalité des constructions, en alternance avec les roches majoritairement calcaires des secteurs voisins. D'autres particularités géologiques ont entraîné la présence de plusieurs formations hydrologiques singulières telles que les résurgences de la Rigotte, à Farincourt (52) ou de la source du Planey, à Anjeux (70) dont la couleur des eaux varie du bleu turquoise au vert émeraude en traversant les couches de marnes.

## Les origines humaines

### De Néandertal à *Homo sapiens*

De nombreux indices de présence humaine préhistorique ont été recensés dans la région étudiée, datant des différentes époques paléolithiques au cours desquelles les groupes humains ont utilisé la morphologie du terrain, en particulier les forêts, pour la chasse, les hauteurs, pour leur sécurité, certaines sources thermales tièdes, ainsi que l'axe de communication de la Saône pour les déplacements.

### Des Celtes aux Romains

Au cours du 1<sup>er</sup> millénaire av. JC, un grand massif forestier primitif s'étendait, ininterrompu, depuis le plateau de Langres jusqu'à la chaîne montagneuse des Vosges, entre les peuples gaulois des Leuques (au Nord), des Séquanes (au Sud-Est) et des Lingons (au Sud-Ouest). Du fait de son rôle de frontière, ceux-ci lui attribuaient un caractère sacré interdisant tout défrichement<sup>1</sup>. Après la conquête romaine, ce massif forestier commença à être exploité et ouvert par des voies de communication. De nombreux sites et objets antiques témoignent de ces présences successives, en particulier à Escles (88) pour les Celtes et à Jonvelle (70) pour les Gallo-romains.

### Des moines aux vanniers

Beaucoup plus tard, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, c'est toujours cette omniprésence du bois et de l'eau qui a permis le développement d'autres activités humaines qui ont également façonné les paysages et les patrimoines d'aujourd'hui, des moines aux vanniers en passant par les verriers et les forgerons.

### Des hauts lieux cisterciens

Ces édifices devant être nécessairement implantés à proximité de forêts et de cours d'eau, le secteur compte quatre anciennes abbayes cisterciennes : Morimond (52), Droiteval (88), Cherlieu et Clairefontaine (70). Le site de Morimond constitue un haut lieu de cet ordre, puisque c'est une des quatre « filles » de l'abbaye-mère de Cîteaux (21), et qu'elle est « mère », elle-même, d'une trentaine d'abbayes filles directes et de plus de deux cents abbayes filles au total, à travers toute l'Europe, certaines étant inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

### Des verreries et verriers prestigieux

A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des Ducs de Lorraine, plus de trente verreries ont vu le jour dans la forêt de Darney (88-70). Des familles verrières d'Europe centrale, possédant le précieux savoir-faire, s'installèrent à cet endroit en raison de la présence combinée du bois, du sable, extrait du sol gréseux et de la potasse, contenue dans les cendres de fougère-aigle.

Pendant 400 ans, les productions de ces verriers ont rayonné sur toutes les tables et dans toutes les cours d'Europe. La verrerie de La Rochère (70), fondée en 1475, encore en activité, est la doyenne de toutes les verreries françaises.

C'est également sur ce territoire qu'a vu le jour en 1839, François-Théodore LEGRAS, responsable de la plus grande verrerie de France à Saint-Denis (93) au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Des forges royales

Après le déclin de l'activité verrière, des forges ont été créées au XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison de la disponibilité en bois, pour la fonte des minerais, et en eau, pour la force hydraulique. Ces activités artisanales ont parfois évolué vers des sites de production industriels. La Manufacture Royale de Bains-les-Bains (88), ferblanterie édifée en 1733, ou la Manufacture Royale d'acier de La Hutte (88) témoignent de la grande reconnaissance du savoir-faire local en la matière.

### Une activité de vannerie internationale

L'osiericulture et la vannerie reposent sur la culture de l'osier et sur l'utilisation de l'eau à plusieurs étapes de la fabrication. Cette activité est née au XVII<sup>e</sup> siècle à Fayl-Billot (52), considérée comme la capitale française de la vannerie.

---

<sup>1</sup> La Forêt de Darney hier et aujourd'hui, JF MICHEL, 1985

### La broderie dans la Vôge

Les broderies de Fontenoy-le-Château (88), en activités de 1840 à 1977, c'est-à-dire approximativement pendant la 2<sup>nd</sup>e expansion coloniale française, employaient jusqu'à 500 femmes des alentours et exportaient leurs productions dans les cours royales d'Europe, d'Afrique du Nord ou encore du Moyen Orient.

### Des thermes renommés

Les propriétés curatives des eaux naturellement chaudes de Bourbonne-les-Bains (52) et de Bains-les-Bains (88) sont connues et valorisées par des thermes depuis l'antiquité. En 1735 ouvre à Bourbonne le premier Hôpital Militaire Royal thermal de France, puis un premier établissement thermal est construit en 1783. En 1849 débute à Martigny-les-Bains (88) l'histoire du « Versailles thermal » avec la première analyse officielle de l'eau. En 1864, Napoléon III déclare d'intérêt public les sources minérales de Bains-les-Bains. L'arrivée du chemin de fer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle va favoriser l'essor du tourisme thermal qui perdure toujours dans les stations de Bourbonne et de Bains.

## 2<sup>E</sup> PARTIE

### A : LES RICHESSES PATRIMONIALES

#### Une dominante verte et bleue



La Saône aux environs de Jussey



Pâturages en lisière forêt Darney



La source du Planey à Anjeux

#### Le vert des forêts et prairies

Les forêts, principalement de feuillus, représentent **près de 40% de l'emprise du territoire**, pourcentage supérieur à celui des niveaux régional (Lorraine, Champagne-Ardenne) ou métropolitain (30%).

L'agriculture occupe, selon les données de 2010, 48% de la superficie du territoire d'étude. Elle se démarque par le fait que les Surfaces Toujours en Herbe (STH), aussi appelées « prairies permanentes », restent prédominantes en représentant **57% des Surfaces Agricoles Utiles (SAU)**. En 2010, ces pourcentages étaient respectivement de 17%, 57% et 38% pour les régions Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine<sup>2</sup>.

Cette présence encore importante de prairies conditionne la qualité paysagère du territoire et ses richesses naturelles. Elle est également corrélée au maintien d'exploitations d'élevage extensif, principalement bovin mais aussi parfois ovin ou équin.

#### Le bleu des cours d'eau

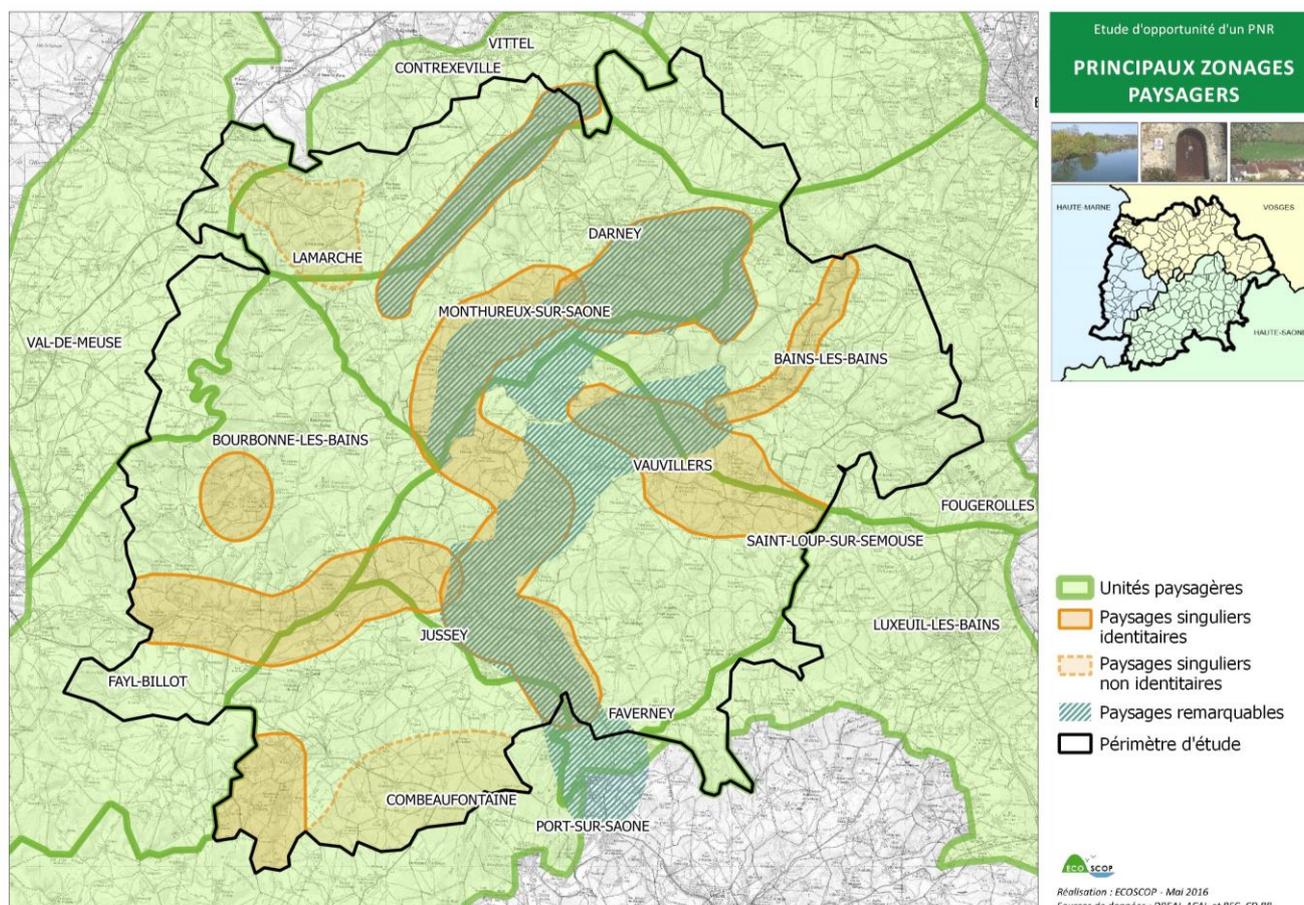
Ce territoire a la spécificité d'être situé en têtes de bassins versants orientés vers la Mer Méditerranée et la Mer du Nord. Il est parcouru par un réseau dense de cours d'eau qui y prennent leur source, parmi lesquels la Saône, véritable colonne vertébrale du territoire d'étude et la Meuse, fleuve européen, à forte portée identitaire.

Les têtes de bassin de leurs premiers affluents, comme l'Apance, l'Amance, le Cône, le Mouzon, tout comme celle du Madon, sous-affluent du Rhin, sont intégrées presque entièrement dans le périmètre.

En tout **2 000 km de cours d'eau et plus de 20 000 ha de zones humides** et étangs, soit 16% du territoire, le quadrillent et l'irriguent.

<sup>2</sup> Source : Agreste, 2010

## Un patrimoine paysager rural encore de qualité



Selon les atlas paysagers départementaux ou régionaux, les paysages du territoire appartiennent à **9 grandes unités paysagères distinctes**, communément caractérisées par l’omniprésence de l’eau et de la forêt, une agriculture peu intensive, le maintien de nombreuses haies et prairies, de villages compacts ayant conservé leur caractère d’antan. L’enchevêtrement en mosaïque harmonieuse de ces composantes confère au territoire d’étude une forte cohérence d’ensemble et traduit bien son haut niveau d’intérêt et de fonctionnalité environnementale.

**Trois paysages remarquables**, dont les limites sont indépendantes de ces grandes unités, sont en outre identifiés par les régions. Ils sont presque entièrement englobés dans le périmètre : *les côtes de la Vôge et les Monts Faucilles, le massif forestier de la dépression de Darney, la haute vallée de la Saône.*

Enfin, la présente étude a recensé en complément **10 paysages dits singuliers**, ayant également leurs propres délimitations. Ces espaces, qui concentrent de nombreuses richesses patrimoniales, ont une place importante dans l’identité paysagère du secteur. On y retrouve notamment **la forêt de Darney et la haute vallée de la Saône (70-88), qui forment le cœur patrimonial et identitaire du territoire.**



Saint-Julien - Godoncourt - Vallée de la Saône



Vauvillers - Petite cité comtoise de caractère



Vignoble bio à Coiffy-le-Haut

Les villages, implantés dans un écrin paysager, en fond de vallon, en coteau ou rebord de plateau, sont très souvent entourés de larges ceintures de vergers ou de vignes, ce qui est une caractéristique supplémentaire de tout ce secteur, tout comme la présence d'une centaine de points de vue et de routes panoramiques offrant des perspectives intéressantes.

Les qualités de ces paysages ne doivent cependant pas masquer **leurs fragilités**. Des phénomènes, encore relativement marginaux ou localisés mais qui s'amplifient progressivement, tendent à banaliser et à dégrader les paysages, comme cela a déjà été le cas pour les territoires périphériques au cours des dernières décennies. **Ces menaces sont multiples mais encore réversibles** et nécessitent d'être rapidement prises en compte, en particulier au travers de la planification territoriale : nouvelles constructions peu cohérentes avec les trames villageoises ou l'architecture traditionnelle, dévitalisation des centres de villages, fermeture de fonds de vallons, enrichissement de certains coteaux, intensification agricole s'accompagnant de la disparition de prairies et de haies, artificialisation non raisonnée de terres arables...

## Une forte biodiversité contribuant à la richesse du patrimoine naturel

### Des espaces protégés

-**10 sites Natura 2000** sont inclus partiellement ou intégralement dans le périmètre, dont les vallées de la Saône, de la Lanterne (70) et de l'Apance, les ruisseaux de Vaux-la-Douce et des Bruyères, les bois de Serqueux (52) ainsi que la Zone de Protection Spéciale du Bassigny (52-88).

**Ces sites couvrent 15,5% du périmètre d'étude.** Ce ratio est de 10,3% pour le territoire terrestre français et de 20% dans les PNR existants.

-**76 ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Les ZNIEFF dites de type I, qui justifient un intérêt biologique et écologique particulièrement fort, sont au nombre de 68. Elles représentent 8% de la superficie et concernent surtout des milieux aquatiques et humides.

-**24 APPB** (Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope), dont 10 en projet, principalement en Haute-Saône, qui portent tous, sauf un, sur la protection de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite Fario.

**-51,3% du périmètre d'étude sont concernés par au moins un zonage d'inventaire ou de protection.**



Natura 2000 - Vallée de la Saône



Cigogne noire



ZNIEFF des grands marais de Chézeaux

### Des espèces emblématiques

Le maillage très dense de milieux naturels (plus de 80% du territoire) est un excellent support de la trame verte et bleue et un bon garant de la perméabilité vis-à-vis du déplacement des espèces.

La présence d'espèces emblématiques est également indicatrice du niveau de biodiversité de ce secteur. En 2011, le professeur Gilles Jacquemin, Maître de Conférences à l'Université de Nancy, avait indiqué que la Vôge, en partie concernée par le projet de PNR, comptait 70% des libellules, 69% des punaises aquatiques, 59% des éphémères, 50% des phryganes, 39% des perles, en comparaison avec le nombre d'espèces d'autres insectes aquatiques présentes en Lorraine.

Il en est de même pour **la cigogne noire** dont la nidification a été constatée sur deux sites en 2015 sur un total de 32 nids occupés à l'échelle nationale<sup>3</sup>, pour **le milan royal** avec 10 couples recensés dans la partie vosgienne du territoire, soit 10% de l'effectif connu et recensé au niveau régional<sup>4</sup>, pour **les chiroptères** dont 20 espèces sont présentes sur la zone d'étude, parmi celles identifiées sur les trois anciennes régions (28 au

<sup>3</sup> Source : site Internet [www.cigogne-noire.fr](http://www.cigogne-noire.fr), 2016

<sup>4</sup> Source : Inventaires de « Lorraine Association Nature », 2015

maximum en Franche-Comté).

D'autres espèces, comme le chat forestier, le crapaud sonneur, l'écrevisse à pattes blanches, connaissent dans le secteur un niveau de présence non quantifié au regard des données disponibles, mais probablement supérieur à celui d'autres territoires.

A l'inverse, l'Espace Naturel Sensible de Lironcourt (88), géré par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, abrite une des deux stations lorraines de la discrète spiranthe d'automne, cette orchidée des pelouses calcaires sèches et rases.



Ecrevisse à pattes blanches



Lironcourt - Spiranthe d'automne



Natura 2000 - Gîtes à chiroptères de la Vôge - Grand rhinolophe

## Un patrimoine bâti et culturel d'une surprenante abondance

### Un panachage d'influences

Au fil des siècles, tantôt délaissé, tantôt convoité et source de conflits, le territoire d'étude a toujours gardé une situation de marche-frontière, aux confins de plusieurs régions et de différentes dépendances féodales ou administratives. Le plus ancien donjon de Lorraine, situé à Fontenoy-le-Château (88), témoigne de cette position stratégique. Les frontières fluctuantes de ces territoires d'appartenance se traduisent au cours de l'Histoire, par un panachage d'influences et d'héritages culturels.

### Un abondant petit patrimoine lié à l'eau

Pour l'usage de l'eau, l'homme a aménagé, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux édifices. Fontaines, lavoirs, égayoirs, puits, souvent bien préservés, réhabilités ou mis en valeur, constituent dans chacune des 199 communes étudiées une part importante de ce patrimoine vernaculaire local.

Les ponts en pierre de diverses époques, qui enjambent les nombreux cours d'eau, reflètent également les différentes influences architecturales, sans oublier les originaux ponts tournants de Selles (70) et de Thunimont (88) sur le canal de l'Est.



Lavoir à Montmotier



Une des 19 fontaines de Jussey



Rozières sur Mouzon - La fontaine de Valrose



Le ruisseau des Cailloux

### Un patrimoine industriel en dormance

44 sites appartenant au patrimoine industriel ont été recensés sur le territoire et 5 sont protégés au titre des Monuments Historiques. Certaines ferblanteries, verreries, tuileries, fonderies, féculeries, entre autres, peuvent encore être visitées.

### Un foisonnant passé religieux

500 sites relevant du patrimoine culturel ou religieux ont été identifiés, à travers l'inventaire général du patrimoine culturel national (IGPCN) et lors des relevés de terrain. Parmi les 395 édifices recensés dans l'IGPCN, 74 sont apparentés à du patrimoine culturel et 98,6% de ces édifices sont protégés au titre des Monuments Historiques. Les 4 anciens sites cisterciens s'inscrivent parmi les plus remarquables.



Parnoy en Bassigny - Ancienne abbaye cistercienne de Morimond



Eglise Laferté sur Amance



Eglise octogonale de Blondefontaine

### Une reconnaissance localisée et hétérogène des richesses culturelles

Plusieurs centaines de constructions civiles sont recensées par le biais des différents inventaires. L'un des bijoux du territoire est sans doute le village de Châtillon-sur-Saône (88) avec ses bâtiments datant de la Renaissance, dont 9 sont classés comme Monuments Historiques.

Les communes de Vauvillers, Jussey et Favorney font partie des 15 Petites Cités Comtoises de Caractère de Haute-Saône, confirmant l'intérêt de leur patrimoine bâti et architectural à l'échelle de la Franche-Comté.

Il apparaît cependant que le secteur recèle encore sur le plan culturel et identitaire, de nombreuses richesses patrimoniales qui échappent aux inventaires aujourd'hui disponibles, notamment en ce qui concerne l'archéologie et le patrimoine bâti civil.

Village Renaissance  
Châtillon sur Saône

Bourg historique de Favorney



Darney. Naissance de l'Etat Tchèque et Slovaque en 1918

### Naissance de la Tchécoslovaquie à Darney

Tout au long de la Première Guerre Mondiale, le camp KLEBER de Darney, dans les Vosges, a accueilli 6 000 légionnaires Tchèques et Slovaques qui s'y entraînaient avant de rejoindre les fronts d'Alsace, des Ardennes et de Champagne. Le 30 juin 1918, le Président de la République Française Raymond POINCARE y reconnaît officiellement la naissance de la Tchécoslovaquie. Aujourd'hui encore, les Présidents tchèque et slovaque se rendent chaque année à Darney pour y commémorer cet événement<sup>5</sup>, conférant à cette commune une dimension internationale.

## 2<sup>E</sup> PARTIE

### B : LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

#### Des bois de qualité

Les forêts du territoire, par leur vaste emprise et la qualité des bois qui en sont issus, contribuent de manière notable à l'économie locale, tant au niveau des communes (source de revenus souvent indispensable), de la population (ressource énergétique largement utilisée), que des filières et des nombreux emplois locaux qui y sont liés (contribution de la filière forêt-bois dans l'emploi local parmi les plus importantes au sein des 3 anciennes régions), sans oublier les activités touristiques générées par ces forêts remarquables (5 arboretums, des centaines de kilomètres de circuits pédestres, équestres, VTT...).

<sup>5</sup> Sources : sites Internet [www.darney-austerlitz.fr](http://www.darney-austerlitz.fr) et [www.vosgesitinerances.com](http://www.vosgesitinerances.com)

La **qualité exceptionnelle du chêne du secteur** a favorisé l'implantation de l'entreprise américaine Merrain International à Monthureux-sur-Saône (88), afin de fabriquer, avec cette matière première locale de qualité, des merrains et des tonneaux exportés dans le monde entier.

Il en est de même pour OGF à Jussey (70), l'une des deux usines du groupe leader européen dans la fabrication de cercueils, qui achète la moitié de ses bois dans un rayon de 100 km.

Un Pôle d'Excellence Rurale autour du hêtre a été créé par le Pays d'Epinal Cœur des Vosges et une couveuse d'entreprises sur cette thématique a vu le jour à Les Voivres (88).



Merrain International à Monthureux sur Saône

## La force de l'eau

L'eau, autrefois moteur de l'artisanat et de l'industrie de toute la région étudiée, garde un rôle important dans l'économie locale.

Bourbonne-les-Bains (52) et Bains-les-Bains (88) font partie des 8 stations thermales encore en activité de la région Grand Est. Ces deux cités constituent des pôles d'activités et d'attractivité touristique majeurs.

C'est également au travers du tourisme que l'eau participe à l'économie du secteur, grâce aux deux ports de Corre (70) et de Fontenoy-le-Château (88) et à la navigation plaisancière qu'ils génèrent sur la Saône navigable et le canal de l'Est.



Manufacture Royale de Bains les Bains



Etablissement Thermal de Bains les Bains



Ecluse à Cendrecourt

## Des savoir-faire précieux

Les traces du passé verrier restent présentes, tant dans la toponymie des lieux que dans la perpétuation de savoir-faire encore vivaces, comme à la verrerie de La Rochère (70) où la tradition du soufflage du verre à la bouche constitue un patrimoine emblématique du territoire.

Cette verrerie-cristallerie, qui bénéficie d'une renommée internationale est le 1<sup>er</sup> site touristique de Haute-Saône et le 3<sup>e</sup> de Franche-Comté (61 000 visiteurs en 2013). Il représente donc potentiellement un foyer important pour le développement touristique du territoire d'étude.

Il en est de même des savoir-faire vanniers dans les environs de Fayl-Billot (52) où persiste une forte activité artisanale. On y trouve aussi l'Ecole Nationale d'Osiéiculture et de Vannerie, unique en France, et presque en Europe, puisque c'est une des deux seules écoles de ce type qui subsistent à cette échelle. Cet établissement forme aujourd'hui encore la plupart des vanniers de France.



Verrier au travail à La Rochère



Vannerie à Fayl-Billot

## D'autres savoir-faire en devenir

Ceux qui sont liés aux produits du terroir connaissent un regain d'intérêt, notamment les vins, les fromages et les fruits frais ou transformés.

Dans ce domaine agricole, la diversité des terroirs se traduit par de nombreuses Indications Géographiques Protégées (IGP), Appellations d'Origines Protégées (AOP) ou Contrôlées (AOC) qui couvrent 197 des 199 communes du périmètre.

Les productions tendent également à se diversifier ponctuellement, comme aux alentours de Monthureux-sur-Saône (88) où des plantations de noisetiers et de fraisiers ont récemment vu le jour.

Dans le cadre du développement du processus des circuits-courts, des lieux de vente directe ont été créés à l'initiative de producteurs locaux ou de Communautés de Communes, comme à Bouligney (70).

A proximité de Monthureux-sur-Saône (88), l'extraction, l'exploitation et le travail du grès, uniques en leur genre dans le département, ont permis aux réalisations de l'entreprise Sebler de largement dépasser les limites régionales, dans des marchés haut-de-gamme.



Bouligney - Maison des producteurs de pays



Carrière de grès

## L'emploi principalement dans les services publics, des entreprises de taille modeste

Le secteur des services publics (administration publique, enseignement, santé et action sociale) représente la première source d'emplois, avec 43% des effectifs salariés.

Le tissu économique du territoire est très majoritairement composé de petites et moyennes entreprises (PME), de très petites entreprises (TPE) et d'artisans. Seules 29 entreprises comptent plus de 50 salariés. Les deux plus importantes comptent entre 100 et 200 salariés.

Malgré la faible desserte routière et ferroviaire, qui contribue à l'enclavement du secteur, les migrations domicile-travail s'effectuent principalement en dehors du territoire de projet.

## 2<sup>E</sup> PARTIE

### C : POPULATION, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS

#### Une population vieillissante, en faible densité

Avec sa densité de population très faible, de l'ordre de 20 hab/km<sup>2</sup>, avec **deux tiers des 199 communes** qui comptent **moins de 200 habitants**, ce territoire peut être considéré comme fortement rural.

Une seule commune, celle de Bourbonne-les-Bains (52) dépasse les 2 000 habitants.

La population a diminué de 25% en 40 ans. Elle est vieillissante et affiche un déficit important dans la tranche des 15 à 29 ans.

Ce secteur est presque totalement indépendant des aires d'influences urbaines. Seuls 5% de la population française habitent dans des territoires présentant cette spécificité.

#### Une refonte complète du découpage administratif

En raison de leur faible densité de population, tous les EPCI concernés par le projet de PNR ont été amenés, depuis trois ans, à se regrouper, à fusionner et à se réorganiser. Les multiples évolutions dans les délimitations et les compétences des CC, mais aussi des cantons, des Pays et PÉTR, ainsi que des régions,

n'ont pas facilité les démarches entamées en faveur du projet de PNR, d'autant que la situation n'est pas encore stabilisée.

En 2016, le territoire d'étude est concerné par 9 Communautés de Communes (CC), 1 Pays et 3 Pôles d'Equilibres Territoriaux et Ruraux (PETR), 3 départements et 2 régions.

**Peu de compétences dans le domaine de l'environnement**

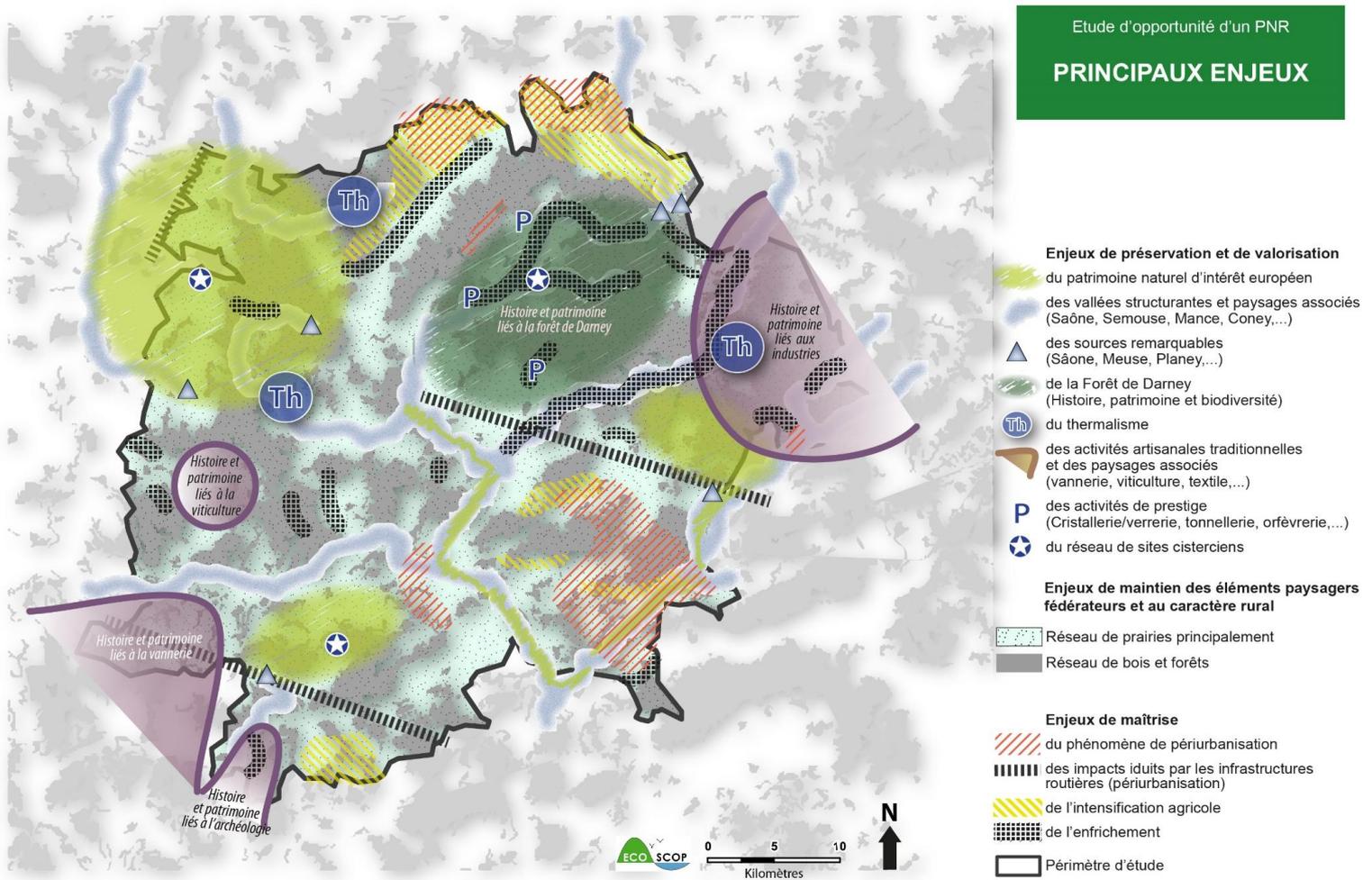
Les compétences des CC sont peu diversifiées en matière de protection et de mise en valeur des patrimoines et du cadre de vie, notamment en ce qui concerne la gestion d'espaces naturels, la préservation de la biodiversité ou la valorisation des paysages.

Les Pays et PETR ne présentent pas de missions liées à la protection, à la gestion et à la valorisation du patrimoine naturel, hormis sous l'angle de la préservation des paysages, essentiellement dans un but touristique, et non sous l'angle de la préservation de l'environnement.

**Une vie culturelle associative et bénévole**

La vie sociale et culturelle du territoire d'étude repose en grande partie sur la présence de nombreuses associations fonctionnant grâce au bénévolat. Celles-ci sont pour la plupart orientées sur les domaines historiques, architecturaux ou environnementaux. C'est grâce à leur action qu'une grande partie du patrimoine bâti a pu être sauvé de l'oubli ou de la destruction, que des musées peuvent encore fonctionner et des spectacles vivants et fêtes à thèmes être organisés dans de nombreuses communes.

**3<sup>E</sup> PARTIE : ENJEUX DU TERRITOIRE D'ÉTUDE**



## Vers une meilleure connaissance, reconnaissance et valorisation des patrimoines

### Compléter les inventaires du patrimoine naturel

Au regard des données traitées dans le cadre de la présente étude, le périmètre concerné se démarque des territoires voisins par un meilleur état de préservation de ses patrimoines naturel, culturel et paysager. La connaissance et la reconnaissance de ces richesses font cependant parfois défaut.

La partie haut-saônoise est plus faiblement couverte par des zonages d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel que les autres secteurs. Pour confirmer l'intérêt, la spécificité et la cohérence du territoire, **des inventaires de terrain complémentaires nécessiteraient d'être menés.**

### Dépasser les limites administratives

Par ailleurs, les limites départementales ou régionales peuvent amener à certaines incohérences dans les inventaires naturels, culturels ou paysagers : zonages s'arrêtant aux limites administratives, méthodologies différentes, etc. Il conviendrait de **dépasser ces délimitations administratives** et de respecter une approche territoriale, afin de mieux identifier les atouts patrimoniaux. Les mesures de gestion et de protection pourraient utilement suivre cette même logique.

### Améliorer la connaissance du patrimoine culturel

Les richesses culturelles sont bien connues par les associations locales, mais une faible proportion d'entre elles est identifiée dans les bases de données officielles. Des coopérations pour le transfert de connaissances, combinées à la réalisation d'inventaires complémentaires, permettraient **d'améliorer la connaissance des spécificités culturelles du territoire.**

### Améliorer la reconnaissance des richesses patrimoniales et la visibilité des actions menées

Quel que soit le type de patrimoine, les richesses du secteur sont très peu reconnues par rapport à l'intérêt qu'elles représentent, non seulement à l'extérieur du territoire mais également auprès de la population. C'est le cas entre autres des nombreux supports de découverte des paysages, des ceintures vertes des villages, du patrimoine bâti et architectural, du patrimoine culturel immatériel, de la diversité biologique et géologique typique de ce secteur... L'enjeu réside ici dans l'aménagement de sites (amélioration de l'accessibilité, de la signalisation, des supports d'information) ainsi que **dans le soutien et la mutualisation des actions existantes et la mise en place de nouvelles synergies.**

Le regain d'attractivité de ce territoire, vital pour son développement, passera nécessairement par une **mise en lumière de ses nombreux atouts.** Ainsi, il semble nécessaire de **soutenir les actions d'amélioration de la communication** des associations, des entreprises et des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives (OTSI). Les organismes de recherches et les établissements universitaires du quart Nord-Est de la France font également partie des interlocuteurs à sensibiliser aux attraits scientifiques de ce territoire.



Vioménil - Source de la Saône



Claudon - Site cistercien de Droiteval



La source 1 de la Meuse à Pouilly sur Meuse

## La préservation des patrimoines

### Des richesses patrimoniales fragiles et à préserver

La connaissance des richesses patrimoniales du territoire d'étude est une condition nécessaire mais non suffisante pour leur préservation. Ces richesses s'avérant fragiles, des actions de préservation doivent être mises en place ou étendues.

La **préservation de la qualité des paysages ressort d'ailleurs comme l'une des principales priorités à prendre en compte** pour l'avenir du territoire, selon les intercommunalités et les autres acteurs locaux enquêtés dans le cadre de la présente étude, ce qui concorde avec les missions prioritaires d'un PNR.

Le niveau de protection des paysages du territoire d'étude est faible au regard de leur intérêt : 1 Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) à Faverney (70), 2 sites classés en Haute-Saône et 2 sites inscrits en Haute-Marne au titre de la loi de 1930. Par ailleurs, deux Plans de Paysages ont été mis en œuvre par des Communautés de Communes vosgiennes.

### Maintenir les surfaces herbagères et les continuités écologiques

Bien que la part de STH reste majoritaire, le phénomène de retournement (labour) des prairies en vue de leur mise en culture est à l'origine d'une régression des milieux prairiaux à hauteur de 25% en 20 ans. Il s'agirait sur ce plan de **favoriser le maintien des élevages herbagers**.

Des actions incitant à des pratiques agricoles moins intensives permettraient également de limiter la simplification et la banalisation des espaces ouverts. Le territoire d'étude conserverait ainsi son rôle de **réservoir et de continuité écologique**, à l'interface entre les différentes Trames Vertes et Bleues régionales et dont la valeur environnementale est donc particulièrement importante.

L'amélioration de la valorisation des productions constitue ici un point clé, à travers, entre autres le soutien à la labellisation sur l'origine ou sur la qualité, ou l'appui à l'agriculture biologique.

### Une indispensable planification de l'urbanisme

En matière d'urbanisme, la planification territoriale apparaît actuellement insuffisante : **64% des espaces du territoire d'étude ne disposent pas de document d'urbanisme** et sont gérés par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). De plus, un seul Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) existe et est en cours de révision, 2 SCoT sont en cours d'élaboration et 1 est en projet. Afin de limiter l'artificialisation des terres agricoles, l'installation des nouveaux habitants en périphérie des communes et la dévitalisation des centres anciens des villages, il est **nécessaire que les collectivités locales planifient** l'aménagement de leurs territoires. Dans cette perspective, la création d'un PNR interviendrait comme un facilitateur, en incitant à la réalisation de documents d'urbanisme et en accompagnant les maires engagés dans ces démarches. Un PNR permettrait aussi de garantir une certaine cohérence territoriale en posant un cadre commun (les documents d'urbanisme devant être compatibles avec la Charte).

### Aider les filières forestières

La production sylvicole connaît elle aussi un phénomène d'intensification, du fait des besoins croissants en bois, notamment avec le développement du bois-énergie. **L'enjeu est d'aider les filières forestières** à répondre aux objectifs de multifonctionnalité qui leur sont fixés (production, aménagement, protection environnementale, gestion cynégétique, formation, expérimentation, loisirs, pédagogie ...), ainsi que d'appuyer des démarches de mutualisation (planification, gestion, exploitation).

### Stopper l'érosion des savoir-faire et l'abandon des édifices remarquables

Les associations ayant vocation à sauvegarder le patrimoine culturel du territoire voient leurs effectifs bénévoles se réduire progressivement, du fait de l'exode des jeunes (études, emplois), de la diminution et du vieillissement de la population. Il en résulte une **lente érosion des savoir-faire** et traditions, et faute d'entretien, **l'abandon progressif d'édifices remarquables**. Au-delà de moyens financiers dédiés à la réhabilitation, à l'aménagement ou à la valorisation de certains sites, l'amélioration de l'attractivité du territoire pourrait constituer une solution pour infléchir la tendance.



Hennezel - Musée du verre et des activités anciennes de la forêt



Vestiges de l'abbaye de Cherlieu



Fayl-Billot - Ecole Nationale de vannerie

## Développement économique et aménagement du territoire

### Un développement du tourisme vert

Au vu de ses nombreux intérêts patrimoniaux et paysagers, du cadre de vie ressourçant qu'il offre, le territoire présente un **fort potentiel de développement économique au travers du tourisme**, en particulier du tourisme vert ou de l'éco-tourisme. Les demandes croissantes de publics à la recherche d'un retour à la nature ou au calme semblent conforter ces perspectives. La présente étude souligne des disparités dans l'offre d'hébergement et de restauration, un déficit en offres touristiques « packagées » ou « clé en main », et surtout le vivier économique en dormance que représente ce secteur d'activité. Ce dont les acteurs territoriaux interrogés ont conscience puisqu'ils placent l'amélioration de l'attractivité touristique et le développement de l'offre touristique dans les enjeux prioritaires pour l'avenir du territoire. Les stations thermales, le Canal de l'Est, les grands massifs forestiers... sont des **supports d'activités** non délocalisables et encore **sous-exploités** sur ce plan.

### Rompre avec l'isolement

Certaines problématiques n'entrant pas dans le champ d'actions prioritaire d'un PNR sont soulevées par les acteurs locaux questionnés. Ils soulignent le besoin impérieux de soutenir les petites entreprises du territoire, ainsi que de maintenir voire développer l'offre en équipements et services publics.

Ils souhaitent enfin, **rompre avec toute forme d'isolement**, non seulement géographique, mais aussi technologique avec le déploiement de réseaux de télécommunication à très haut débit qui valoriseraient encore davantage la qualité du cadre de vie du territoire d'étude en facilitant l'implantation d'entreprises, de centres de télétravail, de pépinières d'entreprises ou de travailleurs indépendants. Ces dynamiques seraient enclines à favoriser l'attractivité vis-à-vis des jeunes actifs et la création de réseaux d'activités.

Si ces souhaits ne sont pas prioritairement du ressort d'un PNR, la création de celui-ci pourrait cependant être un moteur et une force de proposition permettant d'avancer vers une prise en compte des demandes.

### L'espoir plutôt que le renoncement

De nombreuses initiatives, individuelles ou collectives, apportent des perspectives optimistes pour l'avenir du territoire. Les trois Pôles d'Excellence Rurale (PER) recensés illustrent la détermination des acteurs locaux à dépasser les contraintes de la ruralité et à en valoriser tous les avantages. Les rénovations et constructions innovantes recourant au bois plutôt qu'au « tout-agglo » démontrent aussi que les particuliers portent spontanément des dynamiques de valorisation des richesses locales, qui méritent d'être encouragées.

## Une notion d'identité commune encore fragile

### La nécessité d'initiatives fédératrices

Les habitants du territoire se retrouvent majoritairement autour de l'identité commune dite du « Pays des 3 Provinces », aux confins de plusieurs entités administratives et à équidistance des villes de Langres (52), Vesoul (70) et Epinal (88). Ce sentiment d'appartenance s'exprime peu et reste d'autant plus fragile que les réorganisations territoriales récentes ont modifié les ancrages traditionnels de beaucoup de communes et d'habitants, dans les trois départements.

L'impression de se trouver toujours « au bout de tout », loin des préoccupations des « décideurs », apparaît comme ancienne et récurrente chez bon nombre d'élus. Ce sentiment de « marginalisation » est renforcé par la « concurrence identitaire » multiple, avec pour les uns le massif des Vosges, pour les autres la Franche-Comté ou la Champagne. Une grande partie du périmètre d'étude (cf. phase C) constituant un territoire cohérent en termes de caractéristiques et d'enjeux, la **réalisation d'initiatives fédératrices à cette échelle transrégionale apparaît bénéfique** tant sur le plan de leur portée que pour la cohésion et l'identité territoriales.



Château de Saint-Rémy



Serqueux et les environs de Bourbonne

## CONCLUSION : L'OPPORTUNITÉ DE LA CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL

Les critères de classement d'un PNR sont définis à l'article R.333-4 du Code de l'environnement et sont précisés dans la circulaire du 4 mai 2012 :

- La qualité/fragilité du territoire et la pertinence/cohérence de ses limites ;
- La qualité du projet de charte ;
- La détermination des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre dont l'engagement est essentiel pour mener à bien le projet ;
- La capacité de l'organisme de gestion à conduire le projet de façon cohérente.

### Un projet né et porté localement

Le projet de PNR porté par l'association « Aux Sources du Parc » a été initié par des habitants du territoire de la tête du bassin de la Saône. Il est donc né « de la base ». Cet ancrage local se confirme après plusieurs années d'existence, avec de nombreux soutiens en faveur de la démarche, notamment de la part des collectivités locales :

- **Une majorité des 199 communes** incluses dans le périmètre d'étude est **favorable** à la création d'un PNR : **104 délibérations favorables ont été prises** (soit 66% des délibérations reçues et 52% des communes concernées).
- 157 des 199 conseils municipaux concernés (soit 79%) ont pris une délibération établissant leur position de principe vis-à-vis du projet.
- **Les Communautés de Communes successives s'impliquent fortement** pour la réussite du projet de PNR depuis son lancement en 2009, tant sur le plan politique que financier. Seule la CC des Hauts du Val de Saône (CCHVS, 70) s'est retirée en 2015 du financement du projet. Les communes défavorables au projet sont d'ailleurs principalement localisées dans la moitié Sud de la CCHVS et sur la frange Nord de la Haute-Saône.

### Une volonté de dialoguer et de construire ensemble

L'association « *Aux Sources du Parc* » compte parmi ses administrateurs une grande diversité de profils (élus des 3 départements, de tous niveaux de responsabilités et de toutes étiquettes politiques, agriculteurs, naturalistes, chasseurs, acteurs du tourisme, responsables d'associations, « simples citoyens »).

Ils reflètent l'ouverture et la cohésion recherchées dans la construction d'un projet commun et ambitieux.

L'association a choisi d'engager des échanges constructifs avec des acteurs essentiels pour la démarche, tels que les Pays ou les représentants agricoles, qui sont associés à la réflexion et ont accepté de constituer une commission de travail mixte.

### Des patrimoines paysager, naturel et culturel remarquables

Le territoire d'étude présente des éléments patrimoniaux d'intérêt régional et national, tant dans le domaine naturel (milieux humides, forestiers et prairiaux, continuité et fonctionnalité écologiques, espèces rares et menacées), que culturel (savoir-faire liés au verre, au bois, à la vannerie, au fer, édifices remarquables) ou paysager.



Montheureux sur Saône



Place du village de Jonvelle



Vioménil - Znieff Etang de la Feignotte

### D'autres richesses, mieux préservées qu'ailleurs

La qualité et la typicité de ce territoire se traduisent également au travers d'éléments plus diffus et subtils. Il recèle en effet, quel que soit le type de patrimoine considéré, une grande abondance de richesses encore relativement communes, mais qui restent bien mieux préservées que dans d'autres territoires ruraux : biodiversité dite ordinaire (c'est-à-dire la présence d'espèces animales ou végétales encore considérées comme communes mais dont les populations régressent), silhouettes de villages, patrimoine vernaculaire, paysages ayant conservé leur caractère d'antan...



Vallon à Vaux la Douce



Montigny les Cherlieu et la forêt de Cherlieu



L'Apance à Armoncourt

### Un risque de banalisation

Toutes ces richesses, « exceptionnelles » ou « subtiles », sont néanmoins fragiles et se voient menacées par des processus de banalisation des espaces, qui avaient jusqu'ici peu affecté le territoire. Leur préservation nécessite donc le **renforcement de mesures de valorisation et de gestion** adaptées aux enjeux spécifiques de ce territoire.

### La création d'un PNR apparaît opportune pour le territoire d'étude, car elle permettrait :

*Les éléments ci-après figurant en bleu sont des exemples d'actions envisageables, suggérés par l'association « Aux Sources du Parc ».*

- De dépasser les limites administratives pour :
  - Mettre en cohérence et orchestrer les ambitions du territoire, en élaborant en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux un projet de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation des richesses patrimoniales.
  - Améliorer et harmoniser la connaissance des richesses patrimoniales du territoire, tant qualitativement que quantitativement.
    - ⇒ Réaliser des inventaires naturalistes complémentaires dans les secteurs peu voire pas prospectés jusqu'à présent, principalement concentrés sur la partie haut-saônoise.
    - ⇒ Inventorier les très nombreux sites et édifices dont le niveau d'intérêt dépasse l'échelle locale, mais qui ne figurent pas dans les principales bases de données liées au patrimoine culturel.
    - ⇒ Constituer à l'échelle communale une « base 0 » de connaissance sur la biodiversité et sur la TVB, support indispensable pour le suivi et la gestion naturalistes, ainsi que pour la définition de politiques d'aménagement pertinentes vis-à-vis des enjeux environnementaux.
    - ⇒ Mettre en cohérence et affiner la caractérisation des paysages de part et d'autre des limites départementales, après avoir harmonisé la méthodologie de réalisation des atlas.
    - ⇒ Etablir des partenariats avec les établissements de formations techniques et supérieures du quart Nord-Est de la France, pour leur proposer des « terrains d'études » et bénéficier d'expertises dans leurs domaines de compétences respectifs.
  - Mener et renforcer des actions de préservation, de protection et de valorisation des patrimoines à une échelle pertinente.
    - ⇒ Appuyer les démarches d'animation de sites Natura 2000.
    - ⇒ Initier la mise en œuvre d'action de préservation de l'environnement en cas de découverte de nouvelles richesses exceptionnelles.
    - ⇒ Participer à la valorisation de sites patrimoniaux et identitaires tels que la source de la Meuse.

- ⇒ Favoriser le montage de Plans Agro-Environnementaux et Climatiques sur le territoire pour la programmation 2020, afin de renforcer l'éligibilité des exploitations agricoles aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, notamment à celles portant sur les « Systèmes Herbagers ».
- ⇒ Mettre en œuvre des indicateurs de suivi des populations de grands gibiers forestiers, afin d'appréhender en lien avec les acteurs concernés les questions liées à l'équilibre sylvo-cynégétique.
- ⇒ Contribuer à l'exploitation forestière sur sites spécifiques et sensibles, par l'apport de financements complémentaires et par le développement du débardage à cheval.
- ⇒ Sensibiliser les visiteurs mais aussi les habitants à la richesse, à la diversité et à la qualité du patrimoine culturel du secteur.
- ⇒ Réhabiliter et développer la signalétique touristique.
- ⇒ Proposer aux écoles des activités de découverte des richesses du territoire et d'éducation à l'environnement.
- **Harmoniser la planification territoriale entre les différents territoires de projets et collectivités.**
  - ⇒ Accompagner l'élaboration et le renouvellement des documents d'urbanisme et des projets de territoire, afin de veiller à la mise en place de stratégies territoriales cohérentes, et si possible d'actions similaires.
- **Mettre en réseau les initiatives locales et mutualiser les actions dans différents secteurs économiques, touristiques, culturels, associatifs.**
  - ⇒ Mettre en réseau les nombreux musées associatifs afin de conforter et éventuellement de professionnaliser l'offre culturelle et touristique.
  - ⇒ Inventorier les projets des collectivités et des entreprises locales et initier les partenariats pouvant permettre à certaines initiatives de voir le jour (récupérer l'herbe de fauche des bords de routes ou du Canal de l'Est pour alimenter des unités de méthanisation).
  - ⇒ Soutenir l'économie et l'emploi agricoles en orientant les porteurs de projets de diversification, de production d'énergies renouvelables ou de distribution en circuits courts vers les dispositifs d'accompagnement existants (administratifs, financiers, conseils, formations).
  - ⇒ Elaborer un catalogue des produits locaux et du terroir et promouvoir les initiatives de consommation locale (marchés, partenariats producteurs-supérettes, identité terroir des 3 Provinces).
  - ⇒ Soutenir la structuration en cours, par la fromagerie Roussey à Selles (70), d'une filière laitière ovine et caprine locale.
  - ⇒ Consolider les filières locales en bois énergie par la mise en réseaux et la sensibilisation des acteurs locaux (professionnels et particuliers).
  - ⇒ Initier l'émergence d'une filière locale de production de plaquettes bois énergie à partir des haies.
- **Consolider l'identité commune des habitants de ce territoire, autour du cœur de patrimonialité que constituent la vallée de la Saône et le massif forestier de Darney.**
  - ⇒ Développer une offre commune, à l'échelle du territoire labellisé, dans les domaines du tourisme, des produits du terroir, des activités culturelles.
  - ⇒ Traduire, au travers du nom, de l'idéogramme et du rayonnement d'un PNR, l'unité et l'attractivité du secteur, afin d'améliorer la cohésion et l'estime de soi des habitants.
  - ⇒ Mettre en valeur les productions et les activités ayant une portée identitaire : vins de Coiffy, verrerie d'art de La Rochère, confiserie et orfèvrerie de Darney, visites patrimoniales de l'Association pour le Développement du Pays des 3 Provinces.

- D'apporter au territoire retenu, sur la base des contributions financières des collectivités locales, des moyens humains, techniques et financiers pouvant notablement favoriser son développement.
  - ⇒ Missionner des salariés Parc, spécialisés dans divers domaines d'activité, pour apporter aux acteurs locaux (associations, entreprises, collectivités) des aides techniques dans le montage de projets, dans l'identification et la candidature à des dispositifs de financement (LEADER), de conseil ou de formation (chambres consulaires, CAUE) existants, ou encore pour animer et structurer des réseaux de partenaires.
  - ⇒ Apporter des fonds complémentaires à ceux des collectivités locales et indispensables pour mener une politique ambitieuse de développement et d'aménagement d'un territoire aussi rural.
- Soutenir les projets et réseaux associatifs, le bénévolat constituant une ressource indispensable à la vitalité du territoire.
  - ⇒ Promouvoir, auprès des collectivités, des entreprises et des commerces, l'intérêt des dynamiques associatives pour la vitalité et l'attractivité du territoire, et impulser la création de partenariats.
  - ⇒ Créer un annuaire des associations et mettre en place une plateforme de communication commune, pour faciliter la sensibilisation des habitants aux implications bénévoles possibles, ainsi que pour informer les locaux comme les visiteurs des activités proposées.
  - ⇒ Organiser chaque année une « journée des associations » permettant de créer et d'entretenir les liens entre elles, ainsi que d'inciter la population à s'y impliquer.
- De mettre en lumière, grâce au label PNR, à la fois le territoire et ses productions afin d'en favoriser le développement touristique.
  - ⇒ Augmenter la visibilité grâce à un label qui dépasse largement les frontières nationales.
  - ⇒ Créer un site Internet dédié au territoire, à ses richesses et à ses initiatives.
  - ⇒ Mettre en lien, sous un même label PNR, la multitude de richesses et de particularités à découvrir (thermes, forêts, produits du terroir, savoir-faire, musées, sources de la Saône et de la Meuse, circuits et sentiers) pour faire valoir, en plus de leurs intérêts spécifiques, la grande qualité d'ensemble du secteur.
- Enfin, et surtout, de rassembler les acteurs de ce territoire, défavorisé depuis très longtemps par son enclavement, **autour d'une dynamique de développement durable ambitieuse et collective.**